

## Instance PT-002-2025 – Examen de la marge pétrolière de gros

## **AVIS D'AUDIENCE**

La Commission examine la marge de gros afin de s'assurer que ce taux demeure approprié. Ce processus fait partie de la surveillance régulière de la Commission conformément à la Loi sur la fixation des prix des produits pétroliers, qui permet l'évaluation périodique des marges afin d'équilibrer les intérêts des consommateurs avec la nécessité de maintenir un approvisionnement fiable en produits pétroliers.

La Commission tiendra une audience publique afin d'examiner et, au besoin, d'ajuster la marge de gros le **lundi 8 septembre 2025 débutant à 9h30** dans les locaux de la Commission situés à Brunswick House, 44 Chipman Hill, bureau 800, Saint John.

Le public est invité à assister à l'audience ou à la regarder en direct sur la chaîne YouTube de la Commission à l'adresse <a href="http://www.youtube.com/@nbeubcespnb337">http://www.youtube.com/@nbeubcespnb337</a>

## Commission de l'énergie et des services publics du Nouveau-Brunswick

C.P. 5001 Brunswick House 44 Chipman Hill, bureau 800 Saint John, N.-B. E2L 4Y9

Téléphone: (506) 658-2504 Sans frais: 1-866-766-2782

Fax: (506) 643-7300 Courriel: general@cespnb.ca

Site Web: www.cespnb.ca